

---

# PRIX MARCO/FRAC LORRAINE

## JEUNES COMMISSAIRES 2011

---

### → OBJECTIF DU CONCOURS

Organisé par la Fondation MARCO et le 49 Nord 6 Est - Frac Lorraine (Fonds régional d'art contemporain), le Prix MARCO/Frac Lorraine est destiné aux jeunes commissaires d'exposition. Il offre aux participants l'opportunité de proposer un projet centré sur un sujet de réflexion original et leur tenant à cœur, et de le réaliser dans les espaces d'exposition du MARCO (1er étage) et du Frac Lorraine.

Ce projet devra s'inscrire dans le champ de la création artistique contemporaine et pourra être ouvert à toutes les formes de création. Il est possible d'y inclure des œuvres de la collection du Frac Lorraine qui est consultable sur le site : <http://collection.fraclorraine.org>  
La participation d'au moins deux artistes est nécessaire. L'exposition pourra être accompagnée ou constituée d'une programmation événementielle ouvrant un nouvel espace de réflexion sur le thème abordé.

Le projet lauréat disposera d'un budget maximum de 30 000 € pour chaque lieu.  
L'exposition aura lieu de janvier à avril 2012 au Frac Lorraine (Metz, France) et de juin à septembre 2012 au MARCO (Vigo, Espagne).

### → CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à tous les curateurs nés en 1971 et après. Si un projet est proposé par un collectif, l'un de ses membres sera choisi pour le représenter et jouer le rôle de médiateur. Les commissaires ne pourront pas apparaître en tant qu'artistes dans leur projet. Chaque candidat ne peut présenter qu'un seul projet qui doit être inédit et prévoir la participation d'au moins deux artistes.

### → DOCUMENTS À FOURNIR (format PDF):

#### Documents administratifs :

- Nom, adresse, téléphone et email
- Résumé du Curriculum Vitae
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport

#### Projet artistique (10p maximum) :

- Titre
- Présentation synthétique du sujet traité et de l'articulation des œuvres
- Liste des artistes (avec mention de leurs nationalité et date de naissance)
- Pour les œuvres existantes : fiche technique et photographie
- Pour les œuvres à produire : description et principales caractéristiques
- Proposition de présentation des œuvres dans les espaces d'exposition. Pour obtenir les plans de ces espaces : [info@marcovigo.com](mailto:info@marcovigo.com) et [coordination@fraclorraine.org](mailto:coordination@fraclorraine.org)
- Budget prévisionnel détaillé du projet, dans la limite de 30 000 € pour chaque lieu (frais de transport TTC entre ces deux lieux inclus).

### → ELABORATION DU BUDGET

Le budget prévisionnel doit inclure les dépenses suivantes :

- Frais de production des œuvres et honoraires des artistes
- Assurance et transport des œuvres et du matériel (transport entre le MARCO et le Frac Lorraine inclus)
- Frais de déplacement et de séjour des artistes participants
- Coûts d'installation ou de scénographie des espaces d'exposition

Il ne doit pas inclure:

- La réalisation et l'impression des documents de médiation, de communication et la publicité
- Le personnel technique requis pour le montage de l'exposition
- Le matériel audiovisuel
- Les frais d'hébergement du commissaire lauréat durant ses séjours à Metz et Vigo et durant sa résidence de travail.

### → DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS

Le vendredi 25 mars 2011 à 19h.

Les dossiers reçus après cette date ne seront pas acceptés.

#### → MODALITÉS D'ENVOI DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature doivent être exclusivement et simultanément envoyés en format PDF aux adresses e-mail suivantes : info@marcovigo.com et coordination@fraclorraine.org, avec pour objet : « Prix pour les jeunes commissaires d'exposition ». Les dossiers reçus à une seule de ces adresses ne seront pas acceptés. Les projets seront écrits de préférence en anglais, mais l'espagnol, le français et le galicien seront acceptés.

#### → JURY

Le jury sélectionnera en mai 2011 le projet lauréat et deux finalistes. La décision du jury est sans appel. S'il le juge nécessaire, le jury peut déclarer que le prix ne sera pas attribué. Les critères d'évaluation des propositions s'appuieront sur la qualité et la capacité d'adaptation du projet aux espaces d'exposition du MARCO (1er étage) et du Frac Lorraine.

Les membres du jury sont :

- Béatrice Josse, directrice du 49 Nord 6 Est - Frac Lorraine
- Iñaki Martínez Antelo, directeur du MARCO

La décision du jury sera rendue publique en mai 2011 et tous les participants en seront informés par email.

#### → ACCEPTATION DU PRIX

Le prix devra être accepté par notification écrite dans un délai de 10 jours ouvrables. En cas de refus du gagnant, le prix sera proposé au candidat arrivé deuxième.

#### → FONCTIONS DU COMMISSAIRE D'EXPOSITION

Le commissaire du projet lauréat signera un contrat avec la Fondation MARCO et le Frac Lorraine stipulant son engagement à respecter les obligations inhérentes aux fonctions de commissaire d'exposition, dont les caractéristiques seront spécifiées dans le contrat. Elles comprendront la sélection des œuvres, la scénographie de l'exposition, le suivi des relations avec les artistes et les prêteurs et de la production, l'implication dans la rédaction communicationnelle de l'événement. Et, si nécessaire, la sélection de la programmation annexe et la direction éditoriale d'un catalogue (rédaction d'au moins un texte).

Le projet lauréat servira de base de travail au commissaire et aux directeurs du MARCO et du Frac Lorraine afin que les projets définitifs présentés à Vigo et Metz soient le résultat de ces échanges. À cet effet, le commissaire lauréat sera invité en résidence à Metz et/ou Vigo pour une durée minimum d'un mois entre juin et septembre 2011, aux dates fixées selon ses disponibilités et en accord avec les structures.

#### → HONORAIRES

Le commissaire du projet gagnant recevra pour honoraires la somme de 7 000 euros TTC. Cette somme sera versée en 3 fois : 40% à la signature du contrat, 30% à l'ouverture de l'exposition au Frac Lorraine et 30% lors de l'ouverture de l'exposition au MARCO.

La Fondation MARCO et le Frac Lorraine ne prendront pas en charge les frais de déplacement du curateur, ceux-ci étant supposés couverts par les honoraires. En revanche, les deux institutions prendront en charge les dépenses liées à son séjour à Vigo et à Metz.

#### → ACCEPTATION DES TERMES ET DES CONDITIONS

La participation à ce concours implique l'acceptation totale de ses termes et de ses conditions.

Les organisateurs se réservent le droit de régler de la manière la plus appropriée toute situation non prévue dans ces termes et conditions.



RUA PRINCIPE, 54. E-36202 VIGO  
T. +34 986 113900  
INFO@MARCOVIGO.COM  
-  
WWW.MARCOVIGO.COM

49 NORD  
6 EST  
FRAC  
LORRAINE

1BIS RUE DES TRINITAIRES, F-57000 METZ  
T. +33 (0)3 87 74 20 02  
INFO@FRACLORRAINE.ORG  
-  
WWW.FRACLORRAINE.ORG